

Termes de références d'une prestation pour la formation en production et certification bio de l'anacarde

Campagne 2021/2022

1- Contexte et justification

L'amande de cajou est un produit dont la consommation à l'échelle mondiale est très forte , la demande sur la qualité bio est en constante croissance.

L'Afrique de l'ouest est l'une des principales zones au monde de culture de l'anacardier qui donne l'amande. Au Sénégal la Casamance demeure la plus grande région de production, l'anacardier y est cultivé sans utilisation d'engrais ni pesticides chimiques et les noix issues des plantations sont réputées de bonne qualité.

Ces atouts que sont le développement du marché de la noix, la demande croissante en amandes bio et la réputation des noix de la Casamance ne se traduisent malheureusement pas en augmentation de revenus chez les producteurs.

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) est engagée dans la filière anacarde depuis une dizaine d'années à travers différents projets par l'appui à des organisations paysannes dans la production, la structuration, l'entrepreneuriat et la transformation.

Pour permettre à ses OP partenaires de faire face à la situation instable de la filière, AVSF leur propose un changement d'échelle à travers un partenariat axé sur la mise en place d'une entreprise sociale (Ethicajou) orientée vers la transformation de noix et la commercialisation d'amandes labellisées bio et équitables. Ces labels peuvent permettre aux producteurs d'accéder à des marchés plus rémunérateurs et plus stables. Ethicajou dont les OP ciblées sont

actionnaires s'approvisionnera en matières premières auprès de leurs producteurs éligibles à l'issue d'un processus de certification bio et équitable.

Pour ce faire un accompagnement des organisations paysannes dans les domaines de la structuration, la professionnalisation et de la formation sur les processus de certifications bio et équitable est indispensable.

2- Objectifs

Les objectifs principaux de la formation sont de faire comprendre aux producteurs les enjeux de la production de noix de cajou bio, les processus de production et de commercialisation bio, le contenu du cahier des charges Bio et les principes de la certification bio et du système de contrôle interne.

De façon plus spécifique il s'agira de :

- D'expliquer aux participants tous les atouts liés au choix de faire du bio (santé, environnement, durabilité)
- D'expliquer aux participants le cahier des charges de la production de noix de cajou bio
- D'expliquer aux participants les différentes étapes du processus de certification bio
- D'expliquer aux participants ce qu'est le système de contrôle interne (SCI), la nécessité de sa mise en œuvre et son fonctionnement

3- Résultats attendus

A l'issue de la formation chaque participant aura :

- Compris le bien fondé de produire des noix de cajou bio
- Bien compris les exigences et les interdits dans la production et la commercialisation de noix de cajou bio
- Bien compris les différentes étapes de la certification bio
- Bien compris le rôle et le fonctionnement du SCI comme instrument d'autocontrôle et garantie de leur éligibilité

4- Méthodologie

- 400 producteurs seront formés en sessions de 2 jours avec 20 participants par session
- Tenue d'une réunion de cadrage entre le formateur et le commanditaire pour déterminer la logistique, les modules de formation et les livrables

5- Zones ciblées

Les formations se tiendront dans les départements de Kolda et de Goudomp, les participants viendront de localités distantes d'au plus 50 km des lieux de formation

6- Calendrier

Les sessions de formation débuteront en Août 2021 et se poursuivront de façon ininterrompue selon un calendrier qui sera établie avec le commanditaire

7- Profil recherché

Le formateur doit avoir les qualifications suivantes :

- Au moins Bac + 3 en développement rural ou équivalent
- Une connaissance des systèmes de production en agriculture biologique
- Une connaissance du processus de certification bio
- Une expérience dans la formation des producteurs et la structuration des organisations de producteurs d'au moins de 2 ans
- Une maîtrise du pack office
- Une connaissance de la filière anacarde
- Une parfaite connaissance de la haute Casamance
- Une maîtrise des langues locales, Pulaar et Mandingue

8- Candidature

Envoyer CV, proposition technique et proposition financière sous pli fermé avec la mention « **Offre Formateur en certification Bio** » aux adresses suivantes :

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) Coordination Nationale sis à Ngor / Almadies près de la Mairie de Ngor – Dakar – Sénégal, BP 64 514, Tel : (221) 33 820 48 54

Ou bien AVSF – kolda quartier bouna

Ou par mail avec en objet « **Offre Formateur en certification Bio** » à : s.biagui@avsf.org et i.ndour@avsf.org avant le 15 septembre 2021 à 18 heures